

COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 30 juin 2021

Fermeture anticipée du centre de Meyras accueillant des jeunes volontaires du Service National Universel

Suite à la détection de plusieurs cas de Covid-19 positifs parmi les jeunes volontaires du service national universel accueillis au centre de Meyras jusqu'au 2 juillet prochain, une campagne de dépistage préventive a été opérée auprès des 94 jeunes du centre et de leurs encadrants. À ce jour, 8 jeunes ont été identifiés comme positifs à la Covid-19. 28 cas contacts ont été repérés parmi les volontaires et 6 parmi les encadrants. Aucune mutation (suspicion de variant) n'a été identifiée à ce jour.

Face à cette situation, le directeur du centre, en liaison avec la préfecture, l'ARS et l'Éducation nationale, a immédiatement pris des mesures d'isolement afin de ne pas mettre en péril la santé et la sécurité des autres volontaires et encadrants. Ainsi, les personnes testées positives ont été isolées en attendant de rentrer dans leurs familles. Sur les douze compagnies (comptant de 17 à 18 personnes), deux ont été isolées des autres et les quelques cas contacts présents dans 3 autres compagnies ont été également isolés de leur compagnie.

Néanmoins, en complément des précautions et le protocole mis en œuvre par le centre en attendant la réception des résultats des tests effectués, le préfet de l'Ardèche, Thierry DEVIMEUX en lien avec l'ARS, l'Éducation nationale et le directeur du centre, a décidé de fermer le centre de manière anticipée à partir de ce mercredi 30 juin. Les parents ont été invités à venir récupérer leurs enfants dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, chaque jeune sera suivi par les cellules contact-tracing pour éviter tout développement d'un cluster familial. La consigne leur a été donnée, au retour chez eux, de s'isoler pendant 7 jours et de maintenir leur vigilance sur le respect des gestes barrières.

Même si l'épidémie de COVID-19 est globalement contenue dans notre département, la circulation du virus est encore trop active dans certains territoires pour pouvoir envisager le moindre relâchement. La période estivale ne doit surtout pas être synonyme d'un abandon des gestes barrières. Nous devons poursuivre dans notre vie quotidienne le lavage de mains et les mesures de distanciation ainsi que le port du masque dans les situations à risques.

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX